



Département du Bas-Rhin
COMMUNE DE KINTZHEIM – 67600

Procès-Verbal de la délibération du Conseil Municipal

Séance ordinaire du **19 mai 2015** – 20 h – Salle de réunion de la Mairie

Date de convocation : 11 mai 2015
Membres en fonction : 19
Membres présents : 18
Sous la présidence de : M. Francis WEYH – Maire

Membres présents : MM. et Mmes Francis WEYH, Eddy BROXER, Maurice SUTTERLITTI, Jean-Claude HERRMANN, Anny SCHREIBER, Michèle KRUMB, Béatrice JEANJACQUOT, Éliane KLEIN, Christian DANTZ, Chantal BLUMBERGER, Thierry DECK, Eddy SPORER, Fabien ADONETH, Isabelle RENTZ-LE MERLE, Delphine KOEPF, Roger WERRA, Christian SCHLEIFER, Nathalie SCHULTZ.

Absent(s) excusé(s) : Mme Fabienne OBERLE, qui a donné procuration à M. Christian SCHLEIFER

Monsieur le Maire adresse ses salutations cordiales aux Élus ainsi qu'aux concitoyens présents dans la Salle.

* * *

1. APPROBATION DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 07 avril 2015 ET NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Vu les articles L2541-6 et L2541-7 du Code Général des Collectivités Territoriales portant sur la nomination d'un ou plusieurs membres pour remplir la fonction de secrétaire, Fabien ADONETH est désigné secrétaire de séance et Valérie MAILLET-STEINMANN, secrétaire administrative.

Cette dernière donne lecture du procès-verbal de la séance du 07 avril 2015 qui est adopté à l'unanimité.

2. FINANCES - Recrutement d'agents saisonniers

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Considérant le surcroît occasionnel d'activités durant la période estivale

- **DECIDE** la création de deux postes d'adjoint technique de 2^{ème} classe non titulaire à mi-temps pour le mois de juillet 2015 et deux postes similaires pour le mois d'août 2015.
- **DIT** que les contrats seront élaborés en application de l'article 3 alinéa 2 de la loi du 26/01/1984 portant statut de la fonction publique territoriale,
- **DIT** que l'exclusivité du recrutement des réservistes est réservée à des jeunes gens domiciliés dans la Commune, âgés de 17 ans au cours de l'année,
- **AUTORISE** M. le Maire à signer les contrats correspondants.

A ce jour, les deux postes pour le mois de juillet 2015 sont pourvus, ainsi qu'un poste pour le mois d'août 2015.

3. URBANISME

a) Échange de terrain Commune / Lucien GOETTELMANN

Par délibération en date du 10 mars 2015, M. le Maire a présenté au Conseil Municipal une première approche du projet d'échange entre la Commune et M. Lucien GOETTELMANN.

En raison d'une disproportion entre les superficies prévues dans l'échange initial, le projet a été renégocié avec l'intéressé. Après discussions, il a été convenu que M. Lucien GOETTELMANN céderait à la Commune une bande de terrain de 4a03 issue de la parcelle cadastrée section 11 n°/144 au lieu-dit Hattenberg, parcelle coupée volontairement en diagonale dans la partie haute afin que ce dernier ne soit pas gêné dans l'exploitation agricole.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **ACCEPTE** l'échange avec M. Lucien GOETTELMANN portant sur les parcelles ci-dessous :
 - La Commune cède à M. Lucien GOETTELMANN la parcelle cadastrée section 11 n°573 de 3a69 au lieu-dit Hohlgass en échange de la parcelle lui appartenant cadastrée section 11 n°/144 de 4a03 au lieu-dit Hattenberg,
- **DIT** que les parcelles étant de valeur égales (1100 € étant donné que la parcelle de la Commune est grevée de deux servitudes de passage : assainissement et ERDF), l'échange se fera sans soulte,
- **CHARGE** Maître ZOBLE, Notaire à Ribeauvillé, de la transaction,
- **AUTORISE** M. le Maire à signer l'acte et toutes les pièces y relatives,
- **DIT** que la Commune prendra à sa charge les frais relatifs à l'échange dans la mesure où elle est à l'initiative de l'échange qui a favorisé l'enfouissement de deux réseaux côté Nord de la Maison d'Accueil « Le Hattenberg ».

b) Acquisition parcelle RIEHL, élargissement Rue des Américains

Dans le cadre des travaux de rénovation urbaine de la rue historique des Américains, il y a lieu de parfaire l'alignement de la voirie, 5.50m dans le pan rectiligne depuis la Salle Harmonie, élargissement du virage et réduction à 5m vu l'étranglement final.

Après échanges et observations recueillies, un compromis a été trouvé avec la famille Robert RIEHL afin de préserver au maximum la parcelle privée de cette dernière tout en obtenant une largeur de voirie suffisante permettant les manœuvres des divers véhicules.

Ainsi M. Robert RIEHL cède-t-il à la Commune une bande de terrain d'une superficie de 0a64 issue de la parcelle cadastrée section 7 n°/138 au lieu-dit Village.

En contrepartie de cette cession évaluée à 14 720 €, soit 23 000 € de l'are x 0,64a, M. Robert RIEHL obtient des mesures compensatoires de valeur équivalente à la cession, à savoir la prise en charge par la Commune d'un muret, d'une clôture rigide, d'un portillon et portail de type coulissant non motorisé, la prise en compte des branchements assainissement et d'eau potable ainsi que les frais de géomètre et de notaire relatifs à l'échange.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **ACCEPTE** les termes de l'échange, à savoir la cession par M. Robert RIEHL de la parcelle section 7 n°/138 de Oa64 au prix de 14 720 € en contrepartie des mesures compensatoires susvisées de même valeur, soit 14 720 €,
- **DIT** que l'échange à minima partant sur des valeurs égales, il n'y aura pas de soulte financière au profit de l'une ou l'autre partie,
- **CHARGE** Maître NUSS, Notaire à Châtenois, de la transaction,
- **AUTORISE** M. le Maire à signer l'acte et toutes les pièces y relatives,
- **DIT** que la Commune prendra à sa charge les frais liés à l'échange, lesquels seront globalisés dans le cadre des mesures compensatoires.

4. ADHESION à la future Agence Technique d'Ingénierie Publique en tant que membre fondateur

Approbation des statuts

Demande de création de l'Agence Technique d'Ingénierie Publique à M. le Préfet

Désignation des électeurs

La Commune de Kintzheim a validé le principe de mutualisation de l'ingénierie publique entre le Département du Bas-Rhin, les communes et les groupements de collectivités territoriales et autres établissements publics, et son adhésion en tant que membre fondateur à une Agence Territoriale d'Ingénierie Publique au service de cet objectif par délibérations en date du 20 janvier 2015 et du 10 mars 2015.

Suite aux retours des communes et groupements de collectivités territoriales et autres établissements publics qui souhaitent adhérer à la future Agence Territoriale d'Ingénierie Publique, il est proposé au Conseil Municipal de prendre une délibération concordante avec l'ensemble des membres fondateurs pour approuver formellement les statuts de l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique sous la forme d'un Syndicat mixte ouvert à la carte et pour demander à M. le Préfet du département de prendre l'arrêté portant création du Syndicat mixte « Agence Territoriale d'Ingénierie Publique ».

L'objectif est la création juridique du Syndicat mixte au 1^{er} juillet 2015 pour une mise en service effective au 1^{er} janvier 2016.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.5721-1 et suivants ;

Vu la délibération du Conseil départemental du Bas-Rhin en date du 24 avril 2014 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 mars 2015 approuvant le principe d'une adhésion à la future Agence Technique d'Ingénierie Publique en tant que membre fondateur ;

Entendu l'exposé de Madame, Monsieur le Maire ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

et avoir enregistré l'observation de M. Roger WERRA qui aurait souhaité une gestion intercommunale du dossier,

- **DÉCIDE** d'adhérer au syndicat mixte ouvert à la carte -Agence Territoriale d'Ingénierie Publique- en tant que membre fondateur, dans les conditions fixées par les statuts annexés à la présente délibération.

Il prend acte des caractéristiques suivantes du Syndicat mixte :

- le Syndicat mixte prendra la dénomination « Agence Territoriale d'Ingénierie Publique » et son siège sera fixé à l'Hôtel du Département, place du quartier blanc à Strasbourg
- le Syndicat mixte Agence Territoriale d'Ingénierie Publique aura pour objet
 1. *Le conseil en matière d'aménagement et d'urbanisme,*
 2. *L'instruction administrative des demandes, déclarations et autorisations d'urbanisme*
 3. *L'accompagnement technique en aménagement et urbanisme,*
 4. *La gestion des traitements des personnels et des indemnités des élus ainsi que les cotisations auprès des organismes sociaux,*
 5. *La tenue des diverses listes électorales,*
 6. *L'assistance à l'élaboration de projets de territoire,*
 7. *Le conseil juridique complémentaire à ces missions.*
- le Comité du Syndicat mixte « Agence Territoriale d'Ingénierie Publique » sera composé de :
 - *13 délégués titulaires et 13 délégués suppléants pour le Département du Bas-Rhin*
 - *13 délégués titulaires et 13 délégués suppléants pour les groupements de collectivités territoriales et autres établissements publics*
 - *13 délégués titulaires et 13 délégués suppléants pour les communes*

Il décide également des dispositions suivantes :

- **APPROUVE** les statuts annexés à la présente délibération
- **APPROUVE** les dispositions du document ci-annexé précisant les principes et les modalités d'élection du premier collège communal et du premier collège des groupements de collectivités territoriales et autres établissements publics, siégeant au sein du premier comité syndical
- **DEMANDE** au Préfet du département du Bas-Rhin de prendre l'arrêté portant création du Syndicat mixte Agence Territoriale d'Ingénierie Publique
- **DÉSIGNE** M. Francis WEYH en qualité d'électeur titulaire et M. Eddy BROXER en qualité d'électeur suppléant, appelé à voter pour la désignation des délégués du collège des communes. A ce titre M. Francis WEYH et M. Eddy BROXER sont éligibles en tant que délégué du collège des communes.

• **DIT QUE :**

La présente délibération fera l'objet d'un affichage à la mairie durant deux mois.

La présente délibération sera transmise à :

- Monsieur le Sous-Préfet Sélestat-Erstein
- Monsieur le Président de la communauté de communes

5. DECISIONS DU MAIRE**a) DROIT DE PREEMPTION URBAIN**

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment les articles L.211-1 et suivants, L.213-13 et R.211-1 et suivants ;

Vu la délibération du Conseil Municipal instaurant le droit de préemption urbain ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 08 avril 2014 donnant délégation au Maire pour l'exercice du droit de préemption urbain,

Monsieur le Maire informe le Conseil que deux (2) déclarations d'intention d'aliéner ont été présentée respectivement par :

- Maître Jacques GEISMAR (08),
- Maître Chantal REISACHER-DECKERT (09),

et que la Commune renonce à user du droit de préemption sur les biens suivants :

N° d'ordre	Situation du bien	Réf. Cadastre	Contenance	Nature	Observations
08	115 rue du Gal de Gaulle	Section : 08 Parcelle : 227/48	1124m ²	Bâti	Maître GEISMAR
09	11 rue Clog-Strebler	Section : 01 Parcelle : 127	443 m ²	Bâti	Maître REISACHER-DECKERT

b) REMBOURSEMENT DE SINISTRE PAR LA CIADE

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 08 avril 2014 donnant délégation au Maire de passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes.

Monsieur le Maire informe le Conseil que la Commune a été destinataire d'un chèque de la CIADE d'un montant de 1119,36 € en règlement du sinistre du 14 novembre 2014 (éclairage public encastré, entrée ouest, Rue du Général de Gaulle).

c) MISSION DE CONSTITUTION DES DOSSIERS D'AGENDA PROGRAMMÉ D'ACCESSIBILITÉ

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 08 avril 2014 donnant délégation au Maire de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

L'ordonnance du 26 septembre 2014 a instauré officiellement les Agendas d'Accessibilité Programmée qui constituent un cadre législatif pour la mise aux normes « accessibilité » des établissements recevant du public.

Cet agenda est obligatoire pour tous les ERP qui ne respectent pas les règles d'accessibilité au 31 décembre 2014. Il fixe un cadre juridique sécurisé qui s'accompagne d'un calendrier précis et d'un engagement financier, il doit être transmis avant le 27 septembre 2015 en préfecture.

La Commune a consulté plusieurs bureaux d'étude et a retenu l'offre du Cabinet d'Architecte Alain Steinmetz, la moins disante, 500 € HT / site soit un total de 3000 € HT pour les six sites : Mairies, École maternelle et élémentaire, Salle des Fêtes et Salle Harmonie, Église St Martin

6. DIVERS

- Mme Anny SCHREIBER informe le Conseil Municipal du démarrage des Nouvelles Activités Périscolaires animées par la Maison de la Nature de Muttersholtz qui débuteront le jeudi 21/05/2015 de 15h30 à 16h30 et concernent les enfants scolarisés à Kintzheim du CP au CM2.
- Mme Isabelle RENTZ-LE MERLE déplore la recrudescence du vandalisme dans la Commune ce qui inquiète grandement les habitants et génère un climat d'insécurité. Cf : Les dégradations causées à plusieurs véhicules dans la nuit du vendredi au samedi 16 mai 2015.
- M. Christian SCHLEIFER questionne sur l'utilisation de la Salle Harmonie durant les travaux de la Rue des Américains. La Salle Harmonie restera ouverte aux Associations mais non aux extérieurs. L'accès se fera par l'arrière du bâtiment, par la Rue du 30 Novembre après que des travaux soient réalisés pour amoindrir la pente à la sortie.
- MM Christian SCHLEIFER et Roger WERRA s'interrogent sur l'existence d'une convention entre l'Association de Gestion de la Maison d'Accueil « Le Hattenberg » et la Commune. Il n'existe pas à l'heure actuelle de convention de ce type. Une réunion d'information destinée aux Élus pour visite sur place de la Maison d'Accueil et présentation de l'Association de Gestion se tiendra à la mi-juin 2015.
- M. Christian SCHLEIFER questionne sur le déroulement chronologique d'attribution de la Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du presbytère (rénovation des façades). Plusieurs architectes ont été consultés le 14 octobre 2014 pour une réponse attendue le 04 novembre 2014 au plus tard. M. STEINMETZ, attributaire du marché par délibération du 04 novembre 2014, est intervenu en commissions regroupées le 28 octobre 2014 dans le cadre d'une mission de conseil selon l'usage dans d'autres Collectivités. Son intervention n'a en aucun cas constitué une avance à un contrat de maîtrise d'œuvre qui restait hypothétique le 28 octobre 2014.

7. INFORMATIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

REUNIONS DE TRAVAIL - ANIMATIONS

1. Le recensement des habitants de Kintzheim est prévu entre le 21 janvier et le 20 février 2016. Le recensement par internet est possible. Voir les documents de l'annexe 2 et de l'annexe 3. Mission à la municipalité élargie Adjointes et Conseillers délégués dans le suivi établi pour la Mairie par l'Attachée Territoriale Mme STEINMANN. Le coordinateur communal est Mme Anny SCHREIBER, Adjointe.
2. La fête de Saint Urbain du samedi 9 mai 2015 a été l'occasion d'une belle soirée illustrant une tradition célébrée par les vigneronnes et les écoliers de Kintzheim, explicitant la force économique du vignoble d'Alsace depuis Marlenheim jusqu'à Thann, louant les cépages sélectionnés et offrant l'occasion d'introniser quatre personnalités citées dans les articles de presse et dans le compte-rendu de Joël HOFFSTETTER dans l'Ami Hebdo du dimanche 17 mai 2015. Une sortie spéciale est organisée par la Commune à Neuf-Brisach pour remercier les quatre groupes Saint Urbain, lundi 25 mai 2015, sur les traces du grand Maréchal de France, Sébastien Le Prestre de Vauban.
3. Invitation ce même lundi 25 mai 2015 à assister à la 45^{ème} finale de la Coupe du Crédit Mutuel « Alsace Centre » opposant sur le Stade de Kintzheim le CS Liepvre au SC Ebersheim. Match à 17 heures. Le stationnement sera réglementé dans la Rue de la Légion, la Rue du Stade et le Quartier Tiergarten.

4. Conseil de Communauté mardi 26 mai 2015 à 19h à la Salle Sainte Barbe de Sélestat. Dans le point 3) Développement socio-éducatif et solidarités, au niveau des équipements sportifs, figure le lancement du programme plateau multisports de Kintzheim.
5. Réunion de la Commission locale de l'eau, mercredi 27 mai 2015 à 9h à la Mairie, avec la participation du SDEA.
6. Assemblée Générale des Maires de Sélestat et Environs, samedi 30 mai 2015 à 10h au Caveau du Castel à Châtenois. Participation du Maire.
7. Réunion de la Municipalité en date du lundi 11 mai 2015, préparatoire au Conseil Municipal du 19 mai 2015. Analyse des dossiers avant inscription à l'ordre du jour.
8. Commissions regroupées, mardi 12 mai 2015, sur le thème des Brigades vertes, présentées par le Président Henri MASSON, le Directeur Patrice MONTINARI et les deux techniciens Sylviane PETER et Rémy HAVA. Unanimité des membres présents du Conseil Municipal pour proposer l'adhésion lors du Conseil Municipal du 30 juin 2015. Les documents seront confiés aux membres absents.
9. Réunion de la Commission 9 « Communication », vendredi 15 mai 2015, pour préparer le Kintzheim infos n°14. Explication des deux responsables, Eddy BROXER et Christian DANTZ. Faire respecter les délais de restitution des articles pour le 20 juin afin que le magazine puisse être créé et diffusé avant le 14 juillet.
10. Réunion de la Commission 7 « Lien social - Qualité de Vie », fleurissement, mercredi 6 mai 2015 à 18h30 pour nouvelles initiatives, en membres du jury, en modus operandi d'attribution des prix... et fixation de la Tournée 2015 durant la matinée du 24 juillet 2015.
11. Réunion du Conseil des Associations, mercredi 6 mai 2015 à 19h, pour affiner les impératifs du 3^{ème} SlowUp Alsace du dimanche 7 juin 2015. Les DNA se sont fait l'écho de certaines difficultés d'encadrement par le biais de *Esch's wohn* (dimanches 10 et 17 mai 2015). Invitation inaugurale le 7 juin 2015 à 9h à Bergheim, Route de Sélestat. Départ à vélo par la Véloroute du Vignoble - tenue décontractée blanche recommandée. Dossier suivi par l'Adjoint Maurice SUTTERLITTI.
12. La Commission Communale d'Action Sociale s'est réunie, mardi 12 mai 2015 à 10h à la Mairie, pour débattre avec une cadre juriste de l'UDAF sur une situation problématique, humaine et mobilière, Rue du Général de Gaulle. La Commission a fait des propositions qui seront relayées auprès des Services de l'Etat. A aussi été évoqué le problème de la maison verte au carrefour de l'église. M. Christian SCHLEIFER dit qu'il n'a pas reçu l'invitation (NB : Après vérification, l'invitation a été transmise par la Mairie).
13. La Maison d'Accueil « Le Hattenberg » a communiqué au Maire la déclaration d'ouverture ERP. L'établissement a reçu un avis favorable par la Commission de Sécurité.
Le propriétaire de la Maison d'Accueil « Le Hattenberg » et des quatre résidences Rue Charlemagne est OPUS67, qui a financé les deux structures.
La Maison d'Accueil « Le Hattenberg » est gérée par une Association de gestion, qui a pour objet de/d' :
 - Favoriser le maintien des personnes âgées dans leur cadre de vie et leur territoire tout en ralentissant leur perte d'autonomie,
 - Proposer une offre de logements locatifs au profit des seniors en intégrant dans le projet un bailleur social et des propositions de services,
 - Promouvoir la mixité sociale et intergénérationnelle dans un cadre convivial,
 - Assurer la gestion à but non lucratif et l'animation de la Résidence,
 - Recruter et gérer le personnel nécessaire pour l'accompagnement des Résidents, la préparation des repas, l'entretien des locaux et la gestion quotidienne de la Résidence,
 - Agir auprès de tout organisme public ou privé afin d'assurer la coordination et la complémentarité dans les actions ou services proposés en faveur des seniors.

Quels sont les liens entre la Commune et l'Association de gestion ?

La Commune a été porteur du projet, de son idée à sa réalisation. L'Association de gestion ad hoc est gestionnaire de la Maison d'Accueil. La Commune est membre du Conseil d'Administration en tant que porteur initial du projet en faveur de la population de Kintzheim. S'adresser au Directeur de l'établissement pour les renseignements souhaités : M. Gérard MAIGNANT au 03 90 58 77 71.

14. Invitation à la Réunion publique d'information concernant les travaux de la Rue des Américains, vendredi 22 mai 2015 à 19h à la Mairie. L'attribution des marchés « Eau/Assainissement » aura lieu jeudi 21 mai 2015 à 9h au SDEA à Benfeld.
15. Réunion du Conseil de Fabrique de l'église, mercredi 20 mai 2015 à 20h.
16. Rendez-vous à Strasbourg au Palais du Rhin pour le Maire et l'Adjoint de l'urbanisme Jean-Claude HERRMANN, mercredi 20 mai 2015. Départ à 9h30 avec un ensemble de dossiers à débattre avec l'Architecte des Bâtiments de France.
17. Réunion du COPIL de la Maison de la Jeunesse et Sport, jeudi 28 mai 2015 à partir de 14h pour auditionner les cinq groupes d'Architectes suivants : Michel GIROLD, BAUSSAN-PALANCHÉ, AJEANCE, ROUBY-HEMMERLE, IXO
18. Réunion des Commissions regroupées pour présentation du diagnostic et des enjeux du PADD (*Projet d'Aménagement et du Développement Durable*). Exposé et débat, mardi 9 juin 2015 à 19h.
Réunion PPA1 (*Personnes Publiques Associées*) pour présentation du diagnostic et du PADD, lundi 29 juin 2015 à 9h30 à la Mairie.
19. Réunion de travail avec la FREDON (*Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles*), jeudi 11 juin 2015 à 9h à la Mairie en présence de Sophie SCHMITT dans le cadre de la Récup Qualité de l'eau au puits du captage Galgenfeld. Comment neutraliser, l'usage des pesticides dans les collectivités.
20. Information du Comité de Jumelage. La statue de Saint Wendelin créée par Gérard HEINRICH a été mise en place dans la niche de l'oratoire qui a été l'objet d'une belle restauration. Remerciements au Comité et aux membres pour le travail réalisé.
Célébration du 30^{ème} anniversaire du Jumelage Kintzheim/Sainte-Feyre, vendredi, samedi, dimanche 11/12/13 juin 2015 selon le programme établi par les Comités.
21. Une célébration spécifique du 8 mai 2015 dans la Commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945 et l'exploit d'un Citoyen courageux du Village. Les médias ont bien relayé l'événement. L'Alsace « Le passé encore bien présent », « Une victoire au sommet » et les DNA « Un 8 mai au sommet ». Merci à France 3 Alsace pour la présence au cœur de l'événement historique. Bonne publicité pour les cordistes invités à illustrer leur technique de restauration sur d'autres clochers. Occasion aussi de rappeler le triptyque de la fondation et de la réussite des 21 Montées athlétiques sur route depuis Kintzheim jusqu'au Château du Haut-Koenigsbourg avec remise de trois médailles Jeunesse et Sport, à Roger HAMMER, Pierre WEYH et au Maire par M. Germain RECHT, Président des Médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif. Des bénévoles associatifs endurants et performants seront mis à l'honneur à d'autres occasions. Félicitations au Racing Club de Kintzheim pour les deux succès récents contre Hindisheim à domicile et à Barr le 17 mai 2015, victoires qui assurent le maintien en Promotion... et pour la réussite de la 30^{ème} Marche populaire des samedi/dimanche 16 et 17 mai, qui a activé 1803 marcheurs sur les différents parcours.
22. OPUS 67 vient de communiquer que le programme des résidences du 11-13-15-17 rue Charlemagne sera achevé au plus tard le 1^{er} août 2015. Celui-ci se compose de 2T4 et de 2T5 individuels. La Commission d'attribution se réunit le 17 juin 2015 pour statuer sur les dossiers transmis et recevables selon les critères des Prêts Locatifs à Usage Social (PLUS). Le Maire, ayant un avis consultatif, rencontrera la responsable du dossier mercredi 27 mai 2015.
23. Le Conseil Général a programmé des travaux routiers sur la RD 35, lundi 22 juin 2015, depuis le Stockbrunna jusqu'au plateau de la Salle des Fêtes. Le tronçon sera bloqué et la circulation déviée, avec des contrôles par la Gendarmerie pour ceux qui utiliseraient à mauvais escient la piste cyclable transfrontalière.

24. La série noire de vandalisme destructif a rejoint Kintzheim dans la nuit du vendredi au samedi 16 mai 2015 où quatre voitures de la Rue Judepfad ont eu les pneus percés dont deux véhicules de touristes. La cinquième voiture a été incendiée. Ces dégradations sociétales sont interrogatrices sur les motivations poursuivies par l'individu casseur. Acte gratuit, vengeance, schizophrénie, défi à la Gendarmerie... Tôt au tard viendra le moment de rendre compte de ces actes délictueux. La vigilance est plus que jamais de rigueur avec signalement immédiat de tout élément suspect.
25. Réunion des membres de la Commission CCID (*Commission Communale des Impôts Directs*), mercredi 17 juin 2015 à 9h en présence de l'inspectrice des finances publiques pour analyse des situations recensées.
26. L'Assemblée Générale de l'Association des Communes forestières d'Alsace se tiendra samedi 20 juin 2015 à Willer-sur-Thur (68). Les informations pratiques et le programme seront communiqués. Participation de M. Thierry DECK.
27. Présentation de l'étude PGD (Plan Général de Déplacement) à la Communauté de Communes, lundi 18 mai 2015. Débat à partir des situations présentées (analyse des déplacements actuels) et réflexion pour améliorer le dispositif actuel trop disparate. La Région Alsace devrait unifier l'ensemble et revoir les prix. A été indiqué une nouvelle fois que le côté Sud de Sélestat - l'axe commercial de l'ancienne RN 83 - est dépourvu d'arrêt de transport, alors que passent sans s'arrêter le TER et les TAD. La méthodologie de la Navette du Haut-Koenigsbourg doit également être revue ainsi que le coût par personne de 4€. Des propositions sont étudiées qui infléchiront le nouveau cahier des charges.
28. Les travaux des Ateliers municipaux sont dans leur phase terminale, à l'intérieur et à l'extérieur. Situation par l'Adjoint Jean-Claude HERRMANN. Prochaine réunion de chantier le 26 mai à 14h. Réfection du système de roulement du portail d'entrée. Mise au point avec l'Architecte, vendredi 22 mai 2015 à 9h.
29. L'Espace du Cormier est en phase de finition. Manquent encore les têtes de candélabre et le complément hydraulique côté Nord (petit enrochement et nivellement du chemin pour écoulement des eaux du chemin dans le fossé).
30. Amélioration hydraulique d'un secteur du vignoble dans le Glaserweg vers Orschwiller. Dossier suivi par l'Adjoint Jean-Claude HERRMANN.
31. Les sentiers transversaux entre le Chemin Vieux et la Rue du Général de Gaulle ont été restaurés, ainsi que l'amorce vers le Pfad côté Nord. Ces sentiers sont destinés aux piétons et non aux véhicules. Un arrêté du Maire règlera la question. D'autres actions sont à mener pour réhabiliter les déambulations piétonnes à travers le Village.
32. L'Assemblée Générale de la Maison de la Nature aura lieu vendredi 5 juin 2015 à 18h à Muttersholtz. Participation du Conseiller délégué, Christian DANTZ.
33. Suivi du dossier « Demande de dénomination de Commune Touristique » par l'Attachée Territoriale Valérie STEINMANN, en liaison avec le Maire, la Directrice de l'OTI Isabelle FERREIRA et le chargé la mission Tourisme Com/Com Daniel MILLIUS. Réunion de travail mardi 12 mai 2015 en Mairie. Relevé des éléments techniques et établissement de la liste des animations en périodes touristiques.
34. Rénovation du Bureau de Poste de Kintzheim annoncée par Poste immo dans la lettre reçue le 19 mai 2015 selon le programme indiqué. Une rencontre sera programmée avec le responsable de l'opération.
35. Réception le 19 mai 2015 du dossier d'installations classées pour la protection de l'environnement, demande d'autorisation de la Société Transports Klein en vue de l'enquête publique. Le dossier est consultable en Mairie et les jours et heures du Commissaire-Enquêteur affichés.
36. Quelques annonces :
 - Concert du Chœur du Hahnenberg, samedi 30 mai 2015 à 20h à la Salle des Fêtes.
 - Conseil d'école de l'école élémentaire, lundi 8 juin 2015 à 19h30.
 - Randonnée pédestre de l'Amicale des Donneurs de sang, dimanche 14 juin 2015.

- Manifestation « Rendez-vous aux jardins » : vendredi 5, samedi 6 et dimanche 7 juin 2015. Pour connaître les lieux ouverts : rendezvousauxjardins.fr

Séance close à 21h30

Délibérations approuvées

Kintzheim, le 22 mai 2015



Le Maire,
Francis WEYH.

TABLEAU RECAPITULATIF DES DELIBERATIONS				
N° délibérations	Nomenclature		Objet de la délibération	N° page
	N°	Thème		
01. 19.05.2015	5.2	Fonctionnement des assemblées	Approbation de la séance du Conseil Municipal	
02. 19.05.2015	4.2	Personnel contractuel	Recrutement d'agents saisonniers	
03.a 19.05.2015	3.1	Acquisitions	Échange de terrain Commune/L. GOETTELMANN	
03.b 19.05.2015	3.1	Acquisitions	Acquisition parcelle RIEHL, élargissement Rue des Américains	
04. 19.05.2015	5.7	Intercommunalité	Adhésion à la future ATIP (...)	
05. 19.05.2015	2.3	Droit de préemption urbain	Décision du Maire	

Émargements			
ADONETH Fabien		KRUMB Michèle	
BLUMBERGER Chantal		OBERLE Fabienne	
BROXER Eddy		RENTZ-LE MERLE Isabelle	
DANTZ Christian		SCHLEIFER Christian	
DECK Thierry		SCHREIBER Anny	
HERRMANN Jean-Claude		SCHULTZ Nathalie	
JEANJACQUOT Béatrice		SPORER Eddy	
KLEIN Éliane		SUTTERLITTI Maurice	
KOEPF Delphine		WERRA Roger	